

Procès-verbal
Conseil d'établissement
2026-02-16 / 18 h / mode en personne

Membres (cocher les membres présents)	
<input checked="" type="checkbox"/> Dominique Chênevert, enseignante <input checked="" type="checkbox"/> Fatima Sennane, enseignante <input checked="" type="checkbox"/> Abdelkader Taleb, enseignant <input type="checkbox"/> Évangélia Palasoukas, technicienne SDG <input checked="" type="checkbox"/> Abdel Hakim Touhmou, président	<input checked="" type="checkbox"/> Mourad Mardassi, parent <input type="checkbox"/> Clarisse Saint-Hilaire, parent <input checked="" type="checkbox"/> Jean-Baptiste Buisson de Larichaudy, parent <input checked="" type="checkbox"/> Mariam Kourouma, parent <input checked="" type="checkbox"/> Dominic Matte, parent
Était aussi présente	
Emmanuelle Gély, directrice	
Invités	
Catherine Alix, avocate du CSSDM Thomas Benoît, directeur d'unité 4	

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
1.	Ouverture de la séance	Le quorum est atteint. La séance est ouverte à 18h05.		

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
2.	Adoption de l'ordre du jour	<p>Distribution de l'ordre du jour format papier.</p> <p>Clarification de modifications mineures entre l'ordre du jour communiqué par courriel et celui présenté papier en séance par le Président</p> <p>L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.</p> <p style="text-align: right;"><i>Résolution 01-CÉ16022026</i></p> <p>L'ordre du jour adopté se lit comme suit :</p>		

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
		<ol style="list-style-type: none"> 1. Ouverture de la séance 2. Adoption de l'ordre du jour 3. Approbation du procès-verbal du 17 novembre 2025 4. Suivi au procès-verbal du 17 novembre 2025 5. Dossier d'adoption <ol style="list-style-type: none"> 5.1. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence 5.2. Résolution – Avis au CSSDM des impacts des coupes budgétaires sur la réussite et la persévérance scolaire 6. Dossier d'approbation <ol style="list-style-type: none"> 6.1. Activités et sorties éducatives 6.2. Temps alloués aux matières 6.3. Mise en œuvre des services complémentaires 7. Dossier d'information <ol style="list-style-type: none"> 7.1. Suivi du projet éducatif 7.2. Suivi du budget annuel de l'établissement 7.3. Plan de lutte : planification consultation et évaluation 7.4. Planification des sorties éducatives 7.5. Suivi de l'implantation du tri à 4 voies 8. Points d'information/rapports <ol style="list-style-type: none"> 8.1. Direction 8.2. Présidence 8.3. Personnel enseignant 8.4. Service de garde : plateforme éducative 8.5. Comité de parents 8.6. Organisme de participation des parents 9. Période réservée au public 10. Levée de la séance 		
3.	Approbation du compte-rendu du 2025-11-17	Compte-rendu du 17 novembre 2025 adopté à l'unanimité. <p style="text-align: right;"><i>Résolution 02-CÉ16022026</i></p>		

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
4.	Suivi au procès-verbal du 17 novembre 2025	Le président passe en revue l'ensemble des suivis effectués et notés au procès-verbal du 17 novembre 2025.		
5.	Pour adoption :			
5.1	Plan de lutte contre l'intimidation et la violence	<p>Présentation de la version longue et synthèse du plan de lutte tel que communiqué avant la séance.</p> <p>Modifications relevées en séance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ajout de BATSHAW - Changer le terme « auteur » par « instigateur » à la page 12 <p>Le président demande à connaître les données d'observation qualitatives et du questionnaire sur la sécurité et la violence à l'école (QSV-R) utilisées dans l'analyse de la situation de l'établissement scolaire.</p> <p>La direction dit ne pas avoir les informations.</p> <p>Benoît Thomas s'engage à valider les informations auprès de la précédente direction.</p> <p>Il est unanimement RÉSOLU d'ADOPTER le plan de lutte, avec les modifications.</p> <p style="text-align: right;"><i>Résolution 03-CÉ16022026</i></p>	<p>La direction fait les corrections aux documents et dépose la version résumée sur le site de l'école.</p> <p>2026-03-11</p>	
5.2	Résolution – Avis au CSSDM des impacts des coupes budgétaires sur la	<p>Cette démarche vise la transmission d'un avis au CSSDM, prévue à la LIP (article 78).</p> <p>Le président explique la démarche.</p>		

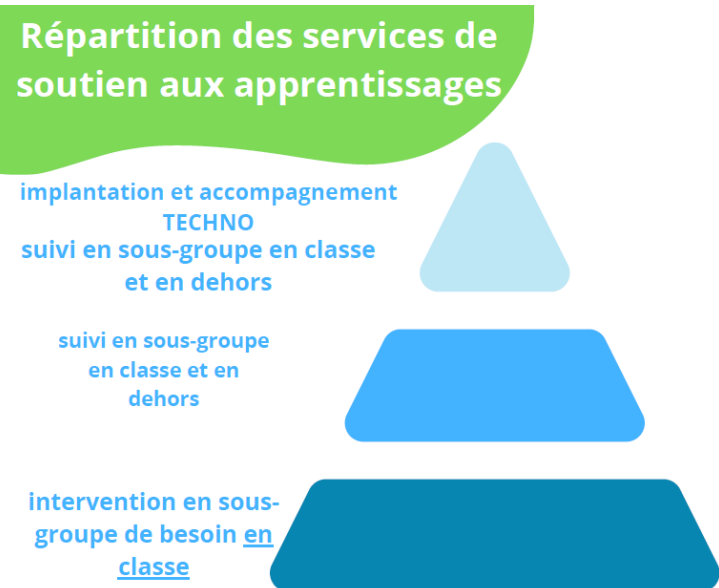
N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
	réussite et la persévérance scolaire	<p>CONSIDÉRANT le contexte de compressions budgétaires et de sous-financement en éducation pour l'année scolaire en cours ;</p> <p>CONSIDÉRANT les impacts observés dans l'école, notamment la réduction ou la perte de services professionnels, de mesures de soutien, d'activités pédagogiques et parascolaires, ainsi que l'alourdissement des conditions d'apprentissage ;</p> <p>CONSIDÉRANT que ces impacts affectent directement la réussite éducative, la persévérance scolaire, le bien-être des élèves et l'égalité des chances ;</p> <p>CONSIDÉRANT que, conformément à l'article 64 de la Loi sur l'instruction publique, toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves ;</p> <p>CONSIDÉRANT que, conformément à l'article 78 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement peut donner son avis au centre de services scolaire sur toute question propre à faciliter la bonne marche de l'école et à assurer une meilleure organisation des services ;</p> <p>Il est PROPOSÉ, par monsieur Abdel Hakim Touhmu, avec l'appui de madame Fatima Sennane, et UNANIMEMENT RÉSOLU</p> <p>QUE le conseil d'établissement de l'école Saint-Pascal-Baylon, à titre d'avis formel transmis au centre de services scolaire de Montréal, joigne sa voix à celle de nombreux acteurs du réseau de l'éducation pour dénoncer les coupes budgétaires et le sous-financement qui compromettent la capacité de l'école à remplir pleinement sa mission éducative ;</p> <p>QUE le conseil d'établissement recommande au centre de services scolaire de Montréal de faire les représentations nécessaires auprès du gouvernement afin que soient investies,</p>	Le président communiquera l'avis du CÉ au CSSDM et au Comité de parents	

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
		<p>dès maintenant, les sommes requises pour assurer des services adéquats, stables et équitables pour tous les élèves ;</p> <p>QUE la présidence du conseil d'établissement de l'école Saint-Pascal-Baylon transmette le présent avis au centre de services scolaire de Montréal, au comité de parents et en informe les parents de l'école.</p> <p>La direction souligne que le présent avis sera diffusé au secrétariat général qui par la suite formulera une réponse.</p> <p>La résolution est adoptée à l'unanimité.</p> <p style="text-align: right;"><i>Résolution 04-CÉ16022026</i></p>		
6.	Pour approuver :			
6.1	Activités et sorties éducatives	<p>La direction présente les sorties ajoutées au tableau des sorties depuis la dernière assemblée :</p> <p>La direction indique qu'il y a 2 sorties qui se sont ajoutées depuis l'envoi des documents.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ateliers (9, 11 et 16 février puis 17 et 18 mars) et spectacle « Les loups en nous » (25 ou 26 février) à l'Agora de la danse (école montréalaise) pour les groupes 501 et 502 - Sports au CPESUM le 22 mai pour le 1^e cycle et le groupe 902 - Pièce de théâtre « Un nuage dans mon ventre » à la Maison théâtre le 21 mai pour les groupes 901 et 902 dans le cadre d'un programme dédié aux élèves de l'accueil (école Ciblée Montréalaise) - Planétarium (5 mai) pour les groupes 901, 902, 903 et 904 	Mise à jour du tableau des sorties (direction)	

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
		<p>- Centre de plein air Fatima (26 mai) pour les groupes du 3^e cycle (501, 502, 601, 602 et 903)</p> <p>CONSIDÉRANT l'article 87 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i> qui prévoit que le conseil d'établissement approuve la programmation des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école ;</p> <p>CONSIDÉRANT les activités éducatives proposées par la direction de l'école et dont les détails sont présentés en annexe ;</p> <p>Il est unanimement RÉSOLU d'APPROUVER la liste des activités éducatives mentionnées.</p> <p style="text-align: right;">Résolution 05-CÉ16022026</p>		
6.2	Temps alloué aux matières	<p>La direction présente le document remis avant séance en indiquant des modifications faites entre temps avec la collaboration du CPEPE afin de le bonifier (remise du document communiqué par courriel et projection de celui à l'étude en séance)</p> <p>Le document en cours de travail avait été communiqué pour respecter le temps de transmission au CÉ, mais il demeurait des clarifications à valider en concertation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Clarification du libellé de départ pour reprendre avec exactitudes celui de la LIP - Regroupement des différentes sections du préscolaire (4 ans, 5 ans et accueil). <p>Après validation, la distinction de 15 minutes n'est pas effective à l'école et n'est pas non plus dans les encadrements légaux.</p>	Valider l'obligation pour le préscolaire (direction)	

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
		<p>- Correction d'une coquille à l'avant-dernière phrase.</p> <p><i>« Le programme d'éducation à la sexualité est obligatoire pour le préscolaire et le primaire et est intégré dans le nouveau programme culture et citoyenneté québécoise. »</i></p> <p>Le président précise que selon le ministère de l'Éducation : « Au préscolaire, les contenus en éducation à la sexualité sont recommandés, mais ne sont pas obligatoires.</p> <p>La direction explique que ce libellé peut découler de l'obligation de scolarisation une fois l'élève inscrit, mais conçoit que cet aspect soit validé afin de s'assurer de la conformité du document.</p> <p>Il est convenu qu'à la prochaine séance, suite à la validation ou invalidation de l'obligation du programme au préscolaire, le document sera représenté pour approbation.</p>		
6.3	Mise en œuvre des services complémentaires	<p>La direction présente le document de la mise en œuvre des services cette année et explique les choix de l'équipe école en fonction des besoins des élèves et des ressources disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se conformer à la RAI (réponse à l'intervention) qui est un modèle d'intervention en trois niveaux qui vise à offrir aux élèves le bon soutien, au bon moment, en fonction de leurs besoins ; Elle repose sur la prévention, l'enseignement efficace, et le suivi systématique des progrès des élèves ; - Miser sur la prévention au préscolaire et 1^{re} année en orthophonie (seulement 2 jours chez nous) et pour des évaluations ciblées ; 		

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
		<ul style="list-style-type: none"> - Juste rôle-conseil en orthopédagogie (présence de l'aide à la classe) pour mieux desservir les groupes du primaire équitablement - Prioriser les interventions et le soutien en classe ; - Importance de structurer pour mieux répondre aux besoins ; - Si notre effectif est similaire l'an prochain, la poursuite de cette approche est envisagée ; - Son déploiement est soutenu par le CSSDM dans le cadre de l'école accompagnée ; - Support techno : organisation claire et investissement dans ce support. <p>La direction spécifie également que l'équipe est actuellement accompagnée d'une conseillère pédagogique du soutien à l'élève du CSSDM pour une consultation d'évaluation des services qui sera faite d'ici la fin de l'année.</p>		

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
		<p>Répartition des services de soutien aux apprentissages</p>  <p>soutien orthopédagogique Bloc 1 débutant le 19 septembre</p> <p>Oliver: 601-602 501-502-402-902 903</p> <p>Kheira: 401-302-301- 202-201-901 -904</p> <p>Rôle conseil au préscolaire et 1^e année</p> <p>soutien linguistique → besoins pour vocabulaire pour les élèves venant de l'accueil et intervention en classe pour soutien au vocabulaire</p> <p>orthophonie → prévention au préscolaire et 1^{ère} année aide à la classe → préscolaire et 1^{ère} année</p>		

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
		<p>CONSIDÉRANT la proposition présentée par la direction d'école lors de la présente séance ;</p> <p>Il est unanimement RÉSOLU :</p> <p>d'APPROUVER la mise en œuvre des services complémentaires telle que présentée par la direction de l'école lors de la séance.</p> <p style="text-align: right;"><i>Résolution 06-CÉ16022026</i></p>		
7.	Pour informer :			
7.1	Suivi du projet éducatif	<p>La direction présente l'état d'avancement du projet éducatif, notamment la présentation de monitoring du 3 décembre 2025 réalisée sur Canva.</p> <p>Le président intervient pour écourter la présentation afin de respecter l'ordre du jour et le temps prévu pour les autres points.</p> <p>La direction précise que cela ne pose aucun problème puisqu'un suivi régulier sera assuré lors de chacune des séances à venir.</p>		
7.2	Suivi du budget annuel de l'établissement	<p>La direction présente le rapport budgétaire, transmis au CÉ préalablement, et projette le document accompagné des annotations explicatives.</p> <p>Les informations importantes suivantes sont soulignées :</p>		

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
		<ul style="list-style-type: none"> • Les actions mises en place concernant les remplacements d'urgence se sont révélées très efficaces, entraînant une diminution des dépenses d'environ deux tiers. • Une révision complète du budget du fonds 1 est en cours afin de maximiser l'utilisation des fonds 7 et 8 et ainsi réduire le déficit du fonds 1. • Un déficit demeure anticipé. <p>La direction explique également le déficit de 12 000 \$ attribuable aux frais liés à l'installation de l'interphone, une dépense nécessaire pour des raisons de sécurité, mais dont l'amortissement s'échelonne sur plusieurs années.</p>		
7.3	Plan de lutte : planification consultation et évaluation	<p>La direction présente la planification de la consultation prévue dans le cadre de l'évaluation du plan de lutte. Elle rappelle que, chaque année, une consultation auprès des élèves et du personnel est réalisée afin de bonifier le climat scolaire.</p> <p>Ainsi, afin d'obtenir un portrait plus fidèle et représentatif, le comité du plan de lutte a convenu de recourir à un questionnaire maison, le questionnaire gouvernemental QSVE-R n'étant qu'obligatoire que tous les trois ans. Celui-ci sera administré sur tablette, en classe, durant la semaine du 23 février. Le choix d'un outil interne permet d'adapter les questions aux actions mises en œuvre dans le milieu, de s'assurer de leur cohérence avec le plan de lutte et de tenir compte du niveau de maîtrise de la langue des élèves.</p> <p>Les classes de la 3^e à la 6^e année, incluant les groupes d'accueil de ces mêmes niveaux, sont ciblées afin d'obtenir un portrait réflexif précis.</p>		

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
		<p>Un questionnaire similaire sera également transmis aux membres du personnel au cours de cette même semaine.</p> <p>Les résultats ainsi que les mesures envisagées seront ensuite présentés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aux groupes participants, lors d'une rencontre TEAMS ; • à l'ensemble du personnel, lors d'une rencontre du personnel ; • au CÉ, lors d'une prochaine séance. <p>La direction souligne que les actions prévues au plan de lutte pour l'année suivante seront directement déterminées en fonction des résultats de cette consultation.</p> <p>Le CÉ s'interroge sur la nature des questions et exprime une inquiétude quant à l'ampleur de l'enquête. La direction clarifie le tout, donne des exemples de questions et rassure les membres : celles-ci portent exclusivement sur le climat scolaire.</p> <p>Les membres du CÉ semblent rassurés en saisissant la portée de la démarche.</p>		
7.4	Planification des sorties éducatives	<p>La direction présente le document de travail en cours et explique la démarche.</p> <p>Buts et avantages de la séquence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer un programme riche, réfléchi et structuré aux élèves concernant la culture, les arts et le sport tout le long de leur parcours scolaire ; - Éviter la répétition de sorties d'un niveau à l'autre ; 		

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
		<ul style="list-style-type: none"> - Planifier et anticiper les réservations (choix de dates plus intéressants au service des apprentissages) ; - Planifier et anticiper l'aspect pédagogique dans la continuité du programme ; - Permettre de budgétiser équitablement les dépenses concernant les sorties éducatives. <p>Cette planification ne tient pas compte des projets et sorties de l'école montréalaise.</p> <p>La planification devrait être finalisée d'ici juin. Elle sera à nouveau présentée au conseil d'établissement en fin d'année.</p>		

Il est prévu de présenter pour approbation dès juin certaines sorties pour l'année suivante.

Planification annuelle activités culturelles, artistiques et sportives école Saint-Pascal-Baylon

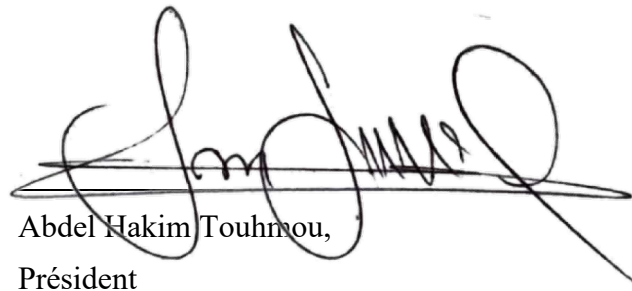


N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
		Ce projet est accueilli favorablement par le conseil.		
7.5	Suivi implantation du tri à 4 voies	<p>La direction explique le processus d'implantation réalisé depuis septembre et fait un état des lieux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Septembre : implantation du compost dans les toilettes et aux dîners - Février : formation pour le personnel SDG/formation des élèves/aménagement des classes/aménagement des routes de travail du personnel d'entretien/commande de bacs additionnels à la ville/suivi des ajustements à faire (en cours) <p>Des petits ajustements sont en cours, mais la transition se fait bien. Après une semaine, nous n'avons produit que 4 sacs poubelle! 3 fois moins! Nous n'avons que des échos positifs pour le moment et des suggestions d'amélioration. Les services sont venus voir comment se déroulait l'implantation et c'était également très positif.</p> <p>La direction note également que, suite à la communication d'un enjeu de poubelle sur l'entrée de cour par les membres de l'OPP, des démarches ont été faites afin de faciliter la gestion des déchets. Étant donné que la quantité est drastiquement réduite, les sacs seront déposés près de l'entrée « véhicule » dès maintenant. Éloignant ainsi les sacs de l'entrée de la cour des grands. Au printemps, le grand conteneur abimé sera retiré et un des petits sera déplacé dans la cour du préscolaire pour les rangements des jeux. Il ne restera donc que 2 conteneurs à poubelle sur la grande cour. Il est également prévu d'optimiser leur positionnement ainsi que celui des jeux de cour.</p>		
8	Points d'information			


N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
8.1	Direction	La direction note que tous les points ont été couverts au point 7.		
8.2	Présidence	<p>Le président informe les membres qu'il y a une formation sur le budget des écoles au CSSDM.</p> <p>Il souligne également la semaine de la persévérance scolaire en valorisant les élèves et le milieu scolaire.</p> <p>Il informe également qu'il serait important que M. Sadou communique sa démission du comité formellement et par écrit s'il ne souhaite plus être membre du CÉ.</p> <p>Il demande que le conseil ait les coordonnées du membre substitut Mohammed L.A. Adecambi.</p>	La direction va informer M. Sadou des démarches de démission du conseil et transmettre les coordonnées de M. Adecambi au président.	
8.3	Personnel enseignant	Dominique Chênevert souligne l'implication du CÉ et le l'OPP pour l'école et l'engagement de la direction qui ensemble, font toute la différence.		
8.4	Service de garde	<p>Plateforme éducative</p> <p>La direction présente le document de la plateforme éducative communiqué avant la séance et de l'accompagnement de CSSDM depuis le début de l'année. Une version papier est également remise à chacun.</p> <p>Diffusée dans le bulletin du personnel, sur site, affichée à l'entrée, au SDG et salon du personnel, plusieurs copies papier à distribuer au secrétariat et prochainement présentée dans l'<i>info Parents</i> (mars).</p>		

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
		Le service de garde est actuellement au stade de révision du fonctionnement d'offre d'activité et à l'expérimentation d'activités de décloisonnement qui auront lieu au retour de la relâche et à la planification des différentes composantes de la plateforme pour l'année prochaine.		
8.5	Comité parent	<p>M. Touhmou, délégué au CP, aborde les sujets couverts lors de la dernière séance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dénonciation des coupures dans le réseau de l'éducation - PTRDI (Plan triennal de répartition et de destination des immeubles) - Formation à venir en mai pour les parents d'élèves HDAA (en situation de handicap ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage) - Date de la prochaine rencontre : 24 février - Préoccupation des parents de l'école par rapport à la succession de remplaçants depuis plusieurs semaines. 		
8.6	Organisme de participation des parents	<p>M. Touhmou souligne le dynamisme de l'OPP en présentant les quatre volets de cette année :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet d'embellissement du terrain de l'école avec Soverdi (en cours) : en collaboration avec la Société de verdissement du Montréal métropolitain (Soverdi) : plusieurs rencontres ont eu lieu et le projet avance bien. Volet art : fabrication de fanions à base de tissus à motifs ou feuilles plastifiées de couleur, autoportraits installés sur les clôtures de la cour des grands, coroplast recyclé, enrubannage des bacs à fleurs en béton. Volet paysagement : plantation sur le terrain avant (CDN) et le terrain latéral (Plamondon) ; plantation dans la cour des grands, si le CSSDM embarque dans le projet (le financement doit être partagé). Cette phase impliquerait l'excavation d'une portion de bitume pour la plantation, à la charge de Soverdi. 		

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
		<p>- Les ateliers de formation des parents dont 20 parents ont manifesté leur intérêt : série d'ateliers de formation sur notamment le système scolaire québécois.</p> <p>- La semaine de reconnaissance du personnel scolaire lors de la semaine du 23 février : du 23 au 27 février 2026, des actions et gestes seront menés tout au long de la semaine par l'OPP pour remercier le personnel et souligner son importance.</p> <p>- la grande fête de l'école prévue pour le 21 mai : l'année scolaire 2025-2026 marquera la toute première édition de la Grande fête de l'école. Événement festif et rassembleur organisé par les parents pour la communauté scolaire. L'activité vise à réunir les parents et leur enfant, le personnel de l'école ainsi que divers partenaires communautaires.</p>		
9	Période réservée au public	<p>Un parent présent.</p> <p>Il souligne la bonne énergie du conseil d'établissement.</p>		
10	Levée de la séance et date de la prochaine rencontre	<p>La séance est levée à : 19h48</p> <p>La prochaine rencontre est le : lundi 20 avril 2026</p>		



Abdel Hakim Touhmou,
Président



Emmanuelle Gély,
Directrice